

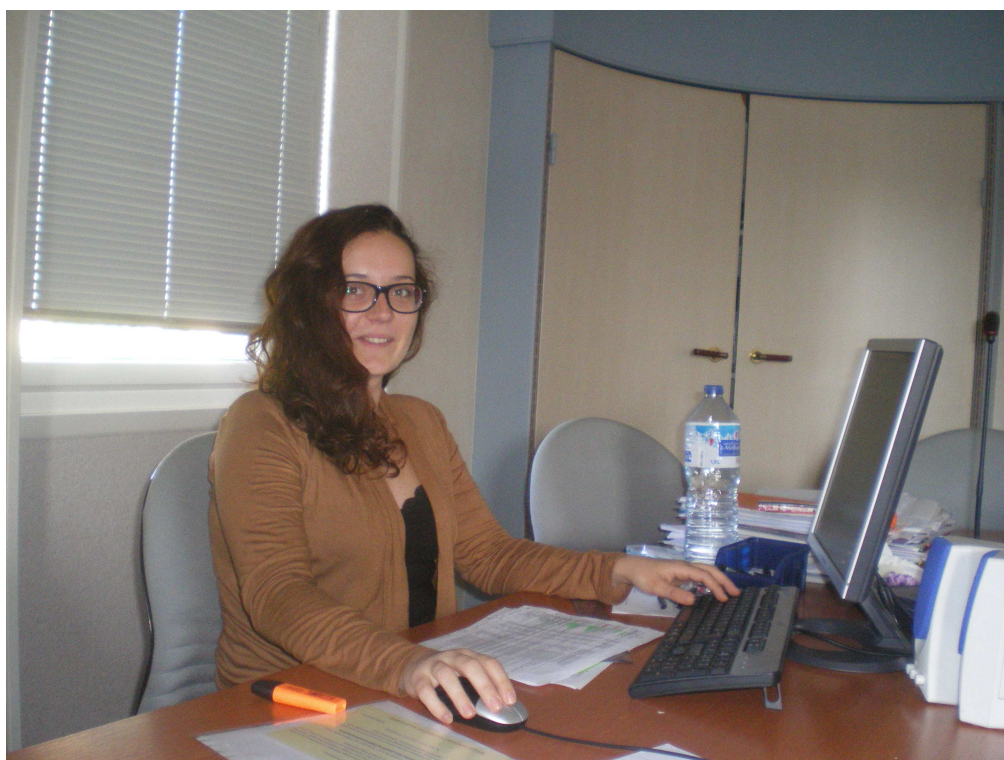
Saint Pantaléon de Larche, le 10 septembre 2015



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

ECO-QUARTIER DE LA VEZERE : LA REFLEXION AVANCE!



Adeline BLANC – Chargée de mission Eco-quartier

Etudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Une Réunion Publique présentera le projet à la population le 22 septembre.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est engagée dans une démarche de création d'un éco-quartier avec le soutien financier et technique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Une étudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel, Adeline BLANC vient de faire avancer la réflexion grâce à 6 mois de travail, faisant passer cette idée au stade de projet.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est intégrée dès 2013 dans la démarche éco-quartier. Elle a été la première commune corrézienne à signer la charte conçue par le Ministère du Développement Durable, induisant le respect d'une vingtaine d'engagements.

Depuis cette date, Saint-Pantaléon-de-Larche est très impliquée dans les ateliers éco-quartiers organisés à l'échelle de la région par les services de l'Etat. Une journée entière a été consacrée à l'étude du site, sur place. L'atelier éco-quartier était élargi à des opérateurs et promoteurs potentiellement concernés par ce dossier.

Le projet d'éco-quartier de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche se situe sur un vaste terrain appartenant à la commune en surplomb du parc des sports. C'est un site très intéressant car il réalisera une jonction entre le bourg, le centre-bourg, le parc des sports, les quartiers nouvellement urbanisés de Lestrade et du Roc. Au-delà de cette situation géographique privilégiée, ce programme s'inscrit parfaitement dans le calendrier de la révision générale du PLU. En effet, dès différents travaux conduits au travers de l'atelier éco-quartier et de la mission conduite par Adeline BLANC, deux visions se dégagent :

- une première vision de cet éco-quartier peut se limiter au terrain communal ;
- une deuxième plus large s'étend sur tout le secteur de Puyfaure jusqu'à la départementale 1089 et fait de cet espace une nouvelle entrée de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Le travail d'Adeline Blanc a été salué par la DREAL. Il a été présenté aux deux commissions municipales « Environnement et agenda 21 » et « Développement territorial et urbanisme ». Ces travaux mettent en évidence les différentes dimensions d'un éco-quartier qui dépassent la simple conception d'un quartier pour embrasser par exemple le domaine social. La démarche de conception d'un véritable éco-quartier suppose une large participation du public. C'est pour cela que la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche présentera ces travaux lors d'une réunion publique ouverte à tous (Association, forces vives communales, particuliers) le 22 septembre à partir de 20h30 à la salle polyvalente (à côté de la poste).

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Trois questions à Adeline BLANC – Chargée de mission éco-quartier – Etudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel

Que pensez-vous de l'engagement de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche dans un projet éco-quartier ?

Une commune comme Saint-Pantaléon-de-Larche a toute sa place dans l'appel à projet éco-quartier lancé par l'Etat. En effet, les démarches éco-quartier ne sont pas réservées qu'aux grandes villes comme Bordeaux, Strasbourg. Les petites villes et la ruralité ont aussi des arguments à faire valoir en matière de gestion de l'espace constructible et de qualité de vie. Saint-Pantaléon-de-Larche s'est déjà engagée dans ces domaines environnementaux (Agenda 21, zéro phyto, ...). Elle s'est donc bien positionnée dans ces domaines. Par ailleurs, la démographie ne cessant d'augmenter, il est logique qu'elle se projette dans ces formes d'habitat qui dépassent très largement les normes techniques ou la gestion du chauffage. Le terrain communal en surplomb du parc des sports est un emplacement très intéressant à proximité du bourg et des services.

Quelle a été votre mission ?

Ce stage de 6 mois m'a permis de conforter les 20 engagements de la charte éco-quartier avec le projet communal. J'ai ainsi pris en compte les 2 pour faire des propositions afin de les harmoniser autant que possible mais toujours en corrélation avec les 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social.

Que vous a apporté ce stage ?

Il m'a permis de conforter mes connaissances en urbanisme opérationnel et environnement que j'ai acquises au début des études avec la réalité du terrain. Il a été très formateur pour moi car j'ai du d'une part, travailler avec les correspondants de la commune au sein des services de l'Etat, les services de la commune, d'autre part, échanger avec les élus, le Maire, l'adjointe au Maire, Madame Anne-Marie OUMEDJKANE en charge du dossier. J'ai également effectué des présentations de ce dossier devant tous ces interlocuteurs.

J'ai été accompagnée et soutenue par les services communaux même si j'ai bénéficié d'une totale liberté d'analyse. On m'a même encouragé à être force de proposition.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr